

# Plan Local de Mobilité de la Ville de Paris



# Édito



## **ANNE HIDALGO**

**Maire de Paris**

A Paris, nous ne nous déplaçons plus comme avant, et c'est une bonne nouvelle !

En une décennie, nous avons commencé à refermer la parenthèse d'un 20ème siècle dédié au tout-voiture. Bientôt, nous aurons réduit de moitié la circulation automobile. Grâce à cette révolution, la qualité de l'air s'améliore. Nous continuerons donc sur cette voie !

Nous avons progressé, aussi, pour la marche à pied, qui est aujourd'hui le premier mode de déplacement des Parisiennes et des Parisiens. La preuve en est que ce Plan local de mobilité consacre les piétons comme prioritaires pour penser nos rues afin que toutes les Parisiennes et les Parisiens, de tous les âges, puissent se déplacer aisément.

Dès 2026, nous voulons que le vélo devienne le deuxième mode de déplacement des Parisiennes et des Parisiens. Nous sommes sur la bonne voie avec une augmentation de plus de 70% de la fréquentation des pistes cyclables depuis 2019 ! Bon pour la planète comme pour la santé, le vélo est au cœur de notre stratégie pour adapter Paris aux répercussions du changement climatique. Nous continuerons donc à construire des pistes cyclables pour pédaler d'un bout à l'autre de la capitale, facilement et en toute sécurité.

Les transports en commun ne sont bien sûr pas en reste. Paris est le département qui contribue le plus à leur développement, avec un engagement renouvelé, année après année, de 390 millions d'euros versés à l'autorité organisatrice des transports pour assurer les 5,4 millions de trajets quotidiens en transports en commun.

Et pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas encore se passer de voiture, comme certains professionnels, Paris accompagne le renouvellement des voitures pour accélérer la sortie des moteurs thermiques. 1890 bornes de recharge sont ainsi présentes à Paris dans nos rues et 2200 en sous-sol. Ce réseau, nous continuerons de le développer.

C'est à cette condition que nous protégerons la santé des Parisiennes et des Parisiens constamment menacée par la pollution de l'air et le bruit générés par le trafic routier. Les 18 objectifs du Plan local de mobilité de Paris vont nous aider à construire une ville qui pollue moins, capable de relever le défi climatique et d'assurer de bonnes conditions de vie pour les Parisiennes et les Parisiens et tous les visiteurs.



## DAVID BELLIARD

**Adjoint à la Maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie**

Au-delà de ses 2 millions d'habitants, Paris accueille chaque jour 3,5 millions de personnes, dont plus d'un million d'actifs qui ne résident pas à Paris. Le tourisme, l'activité économique, le dynamisme en matière d'emploi et d'innovation, l'enseignement, l'art, la culture et la mode, tous ces secteurs peuvent prospérer et se développer, notamment grâce à un exceptionnel système de mobilité. La mobilité est une composante essentielle de la qualité de vie et du dynamisme de notre Métropole : grâce à elle, les 12 millions de Franciliens réalisent chaque jour 43 millions de déplacements, dont 13 millions sont en lien avec Paris.

Les enjeux environnementaux – réchauffement climatique, pollution de l'air, biodiversité, pollution lumineuse et sonore, consommation énergétique... – sont désormais au cœur de l'action politique ; depuis la COP21 organisée à Paris, les Villes se sont positionnées comme des acteurs centraux dans la lutte contre le réchauffement climatique, et plus généralement pour la préservation de l'environnement et la lutte contre toutes les formes de pollutions. A Paris, nous adaptons le système de mobilité à cette urgence environnementale : depuis 20 ans, la circulation automobile décroît, laissant la place à des modes de transport moins polluants.

Par ailleurs, l'espace urbain parisien, dans cette ville si dense, est rare et précieux. Ces dernières années, les usages sur cet espace public se sont multipliés : circulation, livraisons, promenade, jeux et sport, commerce, restauration... Nous devons donc rééquilibrer l'espace public entre les différents usages en étant attentif à n'exclure personne, et aussi l'adapter au changement climatique, avec davantage de végétalisation, d'espaces de respiration, d'îlots de fraîcheur. Pour que Paris reste vivable, elle doit avant tout proposer un cadre de vie agréable, apaisé, sain, non pollué.

Enfin, les crises récentes ou leurs conséquences directes ou indirectes, épidémie de la Covid, guerre en Ukraine, inflation et hausse du coût des carburants..., ont rappelé à la fois la fragilité de nos approvisionnements, et aussi l'extrême importance de bénéficier d'un système de mobilité efficace et résilient.

Ce Plan local de mobilité vise à décrire la politique de mobilité que la Ville souhaite mettre en place. Il propose ainsi les actions prévues pour développer chaque mode de transport, pour être en capacité de proposer à tous les Parisiens et visiteurs une offre multimodale de qualité en privilégiant la marche, le vélo, les modes collectifs et les modes partagés et les actions à mettre en place pour apaiser la Ville et l'espace public. Ce Plan local de mobilité se veut le plan d'une offre de mobilité durable, décarbonée, sûre, efficace et adaptée à tous.

# Sommaire

## **1** Diagnostic

---

## **2** Synthèse

---

## **3** Scénario prospectif

---

## **4** Fiches-actions

---